



## Autoentrepreneur et sous traitance

-----  
Par cappucino

Bonjour, j'espère poster le sujet au bon endroit sinon je m'en excuse.

voilà je suis auto entrepreneur et j'ai accepté un chantier électrique en sous-traitance . J'ai signé un contrat et on m'a donné un descriptif de ce que j'avais à faire point par point.

Une fois mes missions terminées (je leur ai envoyé ma facture), l'entreprise m'a demandé modifier plusieurs choses, l'architecte s'est repris à plusieurs fois (l'erreur est humaine) donc étant de bonne volonté j'ai accepté ces modifications.

Quand j'ai terminé ces modifications j'ai remarqué que ça commençait a sentir mauvais : l'entreprise me demande encore des modifications soit disant que la cliente à changé d'avis sur des emplacements d'interrupteurs ou de chauffe serviettes et autres...). Je leur explique que j'ai déjà procédé a des modif et que si ça ne se passe pas comme il faut en amont, moi, je peux pas modifier indéfiniment, d'autant plus que j'ai rempli ma part du contrat et que j'attends mon paiement.

A partir de la c'est le début des embrouilles. L'entreprise me fait marcher à la carotte : si je veux être payé je dois faire toujours plus de modification.

Après 3 semaines de lutte, et surtout parce que j'ai un peu monté la voix, j'ai réussi a avoir mon paiement.

Mais voilà l'entreprise m'appelle tout les jours pour continuer a faire des modif, c'est du harcèlement à ce stade. Je leur ai répondu a plusieurs reprise que j'ai effectué les travaux mentionné sur le descriptif et qu'ils sont terminés et que j'ai assez fait de modif. J'ai également précisé que ma prochaine venue serait pour le rdv avec le consuel comme le veut la procédure après la fin de chantier.

Donc ils m'ont envoyé un mail en faisant passer ces modifications pour des "réserves" donc des mal-façons... or en lisant ces réserves je me rends compte que la quasi totalité ne découle pas de mon travail. J'en déduis qu'ils ont fait appel a d'autres intervenants qui sont venus APRES moi et qui ont visiblement merdé sur certain travaux et maintenant ils veulent que je corrige tout ça en me faisant limite porter le chapeau.

Comment faire valoir mes droits ? Le contrat (qui inclus le descriptif des missions) est censé me protéger non ?

J'ai l'impression que tant que le chantier durera, ils m'appelleront en me demandant toujours + alors que mon boulot est terminé. Ils ont même voulu que je change de place un radiateur alors que c'était ni dans le descriptif ni dans le plan et quand je leur ai fait remarqué on m'a répondu " oh vous nous ferez une facture en + pour le chauffage" et quand je réponds non (c'est quand même mon droit de refuser une demande), on me gueule dessus. Suis-je tombé sur des fous ?

-----  
Par AGeorges

Bonjour Cappucino,

Des fous, sans doute pas, mais des gens mal organisés, c'est plus que probable.

Vous avez eu un contrat, précis, et vous avez été payé. Ce paiement vaut reconnaissance que le travail que vous avez fait correspond à ce qui vous était demandé.

S'il y avait eu des réserves, elles auraient dû être mentionnées, et par exemple, les 10% derniers de votre facture n'auraient pas été payés en attendant que les réserves soient levées.

La tactique que je vous suggère est de ne pas dire non aux demandes successives. Mais de demander un nouveau contrat. Au besoin, vous demandez de pouvoir vérifier l'état des lieux avant, et vous faites un devis pour ce NOUVEAU contrat, incluant votre visite de contrôle.

Le cas échéant, vous mentionnez les bricolages qui semblent avoir été faits après vous.

Vous vérifiez bien toutes les clauses de votre devis et si vous avez d'autres appels, UNE SEULE réponse : "je n'ai pas reçu mon devis signé".  
C'est une suggestion.